


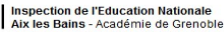


- Natation Aix 2023-



COMMUNICATION : Merci d'utiliser votre adresse professionnelle. Bien lire les notes d'informations envoyées par le CPC et/ ou la structure. Insister sur la ponctualité auprès des parents !

PISCINES	PERSONNE A Contacter
 	Sylvain Hemery (chef de bassin) 04 79 61 48 80 s.hemery@grand-lac.fr
 	Jeremy Cartannaz (CPC – mission EPS) 06 21 23 32 14 jeremy.cartannaz1@ac-grenoble.fr

AGREMENTS NATATION

L'agrément dure **3h**, précisez aux parents qu'il n'est pas possible de partir avant la fin.

1^{er} temps en salle : Théorie à l'Ecole de Choudy élémentaire

2^e temps dans l'eau : Pratique à Aqualac.

Les parents doivent prévoir un maillot de bain et **un bonnet de bain**.

La priorité est donnée aux écoles dont le cycle natation va démarrer.

SESSIONS OUVERTES :

2 sessions chaque jour (une le matin, l'autre l'après-midi) :

Le directeur inscrit les parents sur Génie après avoir reçu du PE de la classe les renseignements pour chaque parent volontaire (Fiche ou Photocopie recto verso de la CNI).

5 septembre 2023 de 9h30 à 12h15 ou de 14h30 à 17h15

2 octobre 2023 de 9h30 à 12h15 ou de 14h30 à 17h15

20 novembre 2023 de 9h30 à 12h15 ou de 14h30 à 17h15

8 janvier 2024 de 9h30 à 12h15 ou de 14h30 à 17h15

12 février 2024 de 9h30 à 12h15 ou de 14h30 à 17h15

!\ 9 avril 2024 de 9h30 à 12h15 ou de 14h30 à 17h15 !

21 mai 2024 de 9h30 à 12h15 ou de 14h30 à 17h15

BOEN HS n°9 du 03/03/2022

Taux d'encadrement	Maternelle	Elémentaire	Maternelle + élémentaire
Moins de 20 élèves	2 cadres	2 cadres	2 cadres
De 20 à 30 élèves	3 cadres	2 cadres	3 cadres
Plus que 30 élèves	4 cadres	3 cadres	4 cadres

TEST PASS NAUTIQUE :

Seuls les élèves ayant validé le test sont autorisés à pratiquer une activité nautique.

Pensez bien à faire passer le test à vos élèves en début d'année ou en fin de cycle natation (Le signaler en amont du cycle à votre MNS).

Nota : si vous n'avez pas de cycle natation, vous pouvez néanmoins demander une séance pour tester les élèves.

Contactez le CPC EPS la période précédente le cycle activités nautiques : jeremy.cartannaz1@ac-grenoble.fr

Le test peut être préparé et présenté dès le cycle 2, et lorsque cela est possible, dès la grande section de l'école maternelle. Il peut être réalisé avec ou sans brassière de sécurité mais obligatoirement sans lunettes.

ASNS :

Attestation Savoir Nager en Sécurité

Systematiquement passée en CM1 ou CM2. Informer la piscine en amont du cycle.

A intégrer au LSU en fin de CM2.

Parents accompagnateurs exemple de dispositif maximum par classe

Elémentaire : 2 parents (1 agréé au bord du bassin + 1 non agréé dans les gradins)

Maternelle : 3 parents (2 agréés au bord du bassin + 1 non agréé dans les gradins)

Visio de début de cycle

En début de période avant chaque cycle, avec les chef de bassin de la piscine, une visio sera organisée à destination des enseignants pour préparer leur venue à la piscine. Vous pourrez poser toutes vos questions !

Cette visio se tiendra les soirs des jours d'agrément à 18h.

Le lien vous sera rappelé la semaine précédente OU [lien ici](#)

HANDICAP :

Selon le handicap de l'élève :

- ◆ Il intègre un groupe sans accompagnement supplémentaire (adaptation à déterminer avec le MNS)
- ◆ L'AESH accompagne l'élève dans ou en dehors de l'eau
- ◆ L'élève a besoin d'un MNS dédié. Dans ce cas, il faut informer la DSDEN de la présence d'élèves en situation de handicap pour prévoir un financement et/ou du matériel (ce.dsden73-divel-dir@ac-grenoble.fr). Une fois l'accord reçu, c'est l'école qui se charge de trouver un MNS pour prendre en charge cet élève (voir liste ci-contre). Merci d'anticiper la demande deux mois avant le cycle.

Charte des parents accompagnateurs :

Elaborée par l'équipe pédagogique d'Aqualac en collaboration avec le CPC EPS

Règles :

- Respecter les consignes données par le responsable pédagogique.
- Informer le Professeur immédiatement en cas de problème.
- Toute information qui serait portée à votre connaissance dans le cadre de l'activité doit rester confidentielle.
- Avoir une attention et une bienveillance égale envers tous les enfants.
- Respecter le droit à l'image des enfants (aucune prise de vue autorisée, sauf sur demande de l'enseignant).

Rôles des parents agréés :

- Enseignement auprès d'un groupe durant l'activité.
- Aide aux vestiaires.
- Accompagne les enfants aux toilettes.

Rôles des parents non agréés :

- Aide aux vestiaires.
- Accompagne les enfants aux toilettes.
- Patienter dans les gradins durant la séquence pédagogique.
- Aucun rôle pédagogique durant la séance.

Tenue :

- La tenue doit être différente de celle de l'extérieur : Short au dessus du genou et t-shirt au dessus du coude obligatoires.
- Le maillot de bain doit être porté sous cette tenue.